



Comment retirer la reconnaissance d'un père

Par **Mioumel69**, le **06/01/2021 à 10:53**

Bonjour

Le père a déclaré ma fille 2mois après la naissance. Il l'a vue 2j après la naissance et depuis aucunes nouvelles totalement absent comme mort car ni photo ni article ni rien de ces amis etc vraiment rien. Entre temps n'étant plus ensemble bien avant la naissance et m'étant remise en couple, ma fille a pris cette homme formidable comme son père. Et son rôle il l'accompli a merveille. Ma fille aura 5ans en avril.

Par **youris**, le **06/01/2021 à 10:59**

bonjour,

si le père biologique de votre fille l'a reconnu à l'état-civil, vous ne pouvez pas contester sa paternité puisqu'elle existe.

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F940>

avez-vous fait des recherches pour le retrouver, car sachant que nous figurons tous sur des fichiers, il devrait être possible de le retrouver ?

salutations